

Envoi par courriel

Québec, le 29 mars 2016

Monsieur Marc-André Plouffe
Directeur
Bureau régional de Montréal
Bureau de la direction
Office national de l'énergie
505 boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 230
Montréal (QUÉBEC) H3A 3C2

Objet : Projet Oléoduc Énergie Est
(DQ3 question de la commission du 29 mars 2016)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante.

- « De quelle façon l'ONÉ prend en compte l'acceptabilité sociale dans l'analyse des projets qui lui sont soumis ? »

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit **d'ici le 1^{er} avril prochain**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission